

Mesurer le non enregistré : un défi désormais relevé ?

par Jacques Charmes *

Il peut paraître paradoxal de prétendre mesurer un secteur dont c'est précisément la nature de demeurer non enregistré ou mal enregistré, parce que rétif à se laisser mesurer. Et pourtant des progrès récents ont été faits dans la mesure du secteur non enregistré, particulièrement après l'élan donné par l'adoption d'une définition internationale en 1993. Mais le paradoxe ne tient en réalité qu'au seul fait qu'on assimile souvent, dans la pensée et le langage courants, le secteur informel à l'économie souterraine ou parallèle. Or si cette dernière notion constitue (avec l'économie domestique) un élément d'une économie non observée, le secteur informel se distingue clairement de l'économie souterraine ou parallèle (activités illé-

gales et prohibées de par leur nature même, qui est criminelle) et de l'économie domestique (qui jusqu'à présent reste en dehors des frontières de l'activité économique, telle que définie par le Système de Comptabilité Nationale) en ce sens qu'il est constitué d'activités économiques ordinaires et licites, mais s'exerçant illégalement parce que non enregistrées. Et ce non enregistrement tient moins à une volonté délibérée d'échapper aux législations en vigueur qu'à une incapacité des Etats et de leurs administrations à faire appliquer les réglementations qu'ils édictent et qui peuvent être profondément inadaptées aux réalités des PED.

Secteur informel et économie souterraine

Une anecdote relative aux discussions intervenues lors de la 14ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail en 1987 permet de mieux comprendre la distinction entre secteur informel - concept de population active - et l'économie souterraine, dont la mesure ne peut être que comptable et indirecte. Alors que les débats tournaient, dans les interventions des délégués des pays industrialisés, autour du concept de « moonlighting », économie au clair de lune (c'est-à-dire opérant dans l'ombre), le délégué du Kenya, pays où le concept de secteur informel fut forgé par le BIT, voici plus d'un demi-siècle, intervint pour rappeler que dans son pays, il ne s'agissait pas de travail au clair de lune, mais bien en plein soleil, à preuve le terme Swahili pour désigner ces activités « Jua Kali » qui signifie "sous le soleil brûlant". On comprend qu'il s'agit là d'activités qui ne visent pas délibérément à se cacher mais dont les opérateurs, de par leurs origines rurales et sociales et leur faible niveau d'éducation, ne sont pas censés "ne pas ignorer la loi". On ne peut donc attendre d'eux qu'ils fassent des démarches d'enregistrement, mais l'administration ou la statistique peuvent sans trop de diffi-

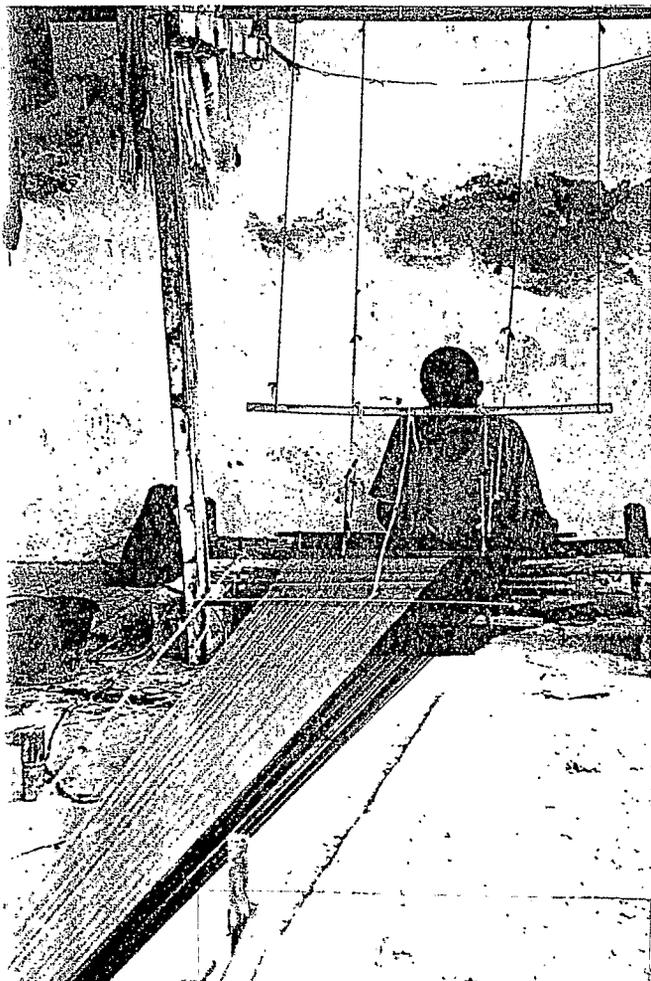
cultés les dénombrer. Contrairement à l'économie souterraine qui ne peut faire l'objet que d'estimations indirectes par voie de recoupements, le secteur informel pourra faire l'objet de collectes et de mesures statistiques directes par voie d'enquêtes.

Les activités informelles créent des emplois et le secteur informel est ainsi un concept de population active, défini internationalement. Si les débats entre économistes datent du début des années 1970, une première discussion en vue de définir le concept eut lieu en 1987, et c'est la 15ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail qui adopta en 1993 une définition opérationnelle qui devait donner un grand élan à la collecte et aux estimations de la part de ce secteur dans la population active et de sa contribution au PIB.

Définition internationale du secteur informel d'après la résolution du 28 Janvier 1993 de la 15ème CIST

La résolution rappelle que "le secteur informel peut être décrit, d'une façon générale, comme un ensemble d'unités produisant des biens et services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations d'emploi, lorsqu'elles existent - sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme". Aux fins opérationnelles de collecte statistique, le secteur informel est considéré comme un ensemble d'entreprises individuelles appartenant à des ménages (et faisant partie du secteur institutionnel des ménages dans le Système de Comptabilité Nationale) et constitué par: 1- les entreprises

Petite unité de tissage en Somalie



informelles de personnes travaillant pour leur propre compte et n'employant pas de salariés de manière continue, et 2- les entreprises d'employeurs informels employant des salariés de manière continue, mais en dessous d'une taille (en nombre d'emplois) déterminée par les seuils législatifs et les pratiques statistiques en vigueur dans le pays (les seuils de 5 ou de 10 emplois étant les plus fréquemment utilisés), ou sans enregistrer ces salariés, ou encore sans être enregistrées en tant qu'entreprises. En outre, les activités agricoles et la production non marchande sont exclues du champ du secteur informel, mais la pluri-activité exercée par des travailleurs du secteur formel ou du secteur agricole dans des entreprises informelles est prise en compte.

Méthodes, estimations et enquêtes

Bien avant l'adoption de la nouvelle définition de 1993, de nombreuses tentatives de mesure avaient été faites, accompagnant et alimentant les débats théoriques des économistes qui ne voyaient dans ce secteur qu'une forme de chômage déguisé, de sous emploi lié à l'importance et à l'accélération de l'exode rural caractérisant l'explosion urbaine. La plus ancienne et sans doute encore la plus courante de ces méthodes consiste à comparer les sources d'information entre elles pour faire ressortir un solde (résultant de la différence entre les sources les plus exhaustives - recensements de population ou enquêtes de population active - et les sources de l'enregistrement statistique ou administratif des entreprises dites modernes - recensements ou enquêtes d'entreprises, répertoires). La méthode permet bien de mettre en œuvre les principaux critères de la définition, puisque ceux-ci sont effectivement utilisés pour définir la couverture de l'enregistrement (statut juridique, comptabilité, taille). Cette méthode du solde est encore fréquemment utilisée dans les pays qui ne disposent pas de systèmes statistiques très élaborés fondés sur des enquêtes régulières, comme c'est souvent le cas en Afrique. Privilégiant le

critère du non enregistrement, elle tend à surestimer quelque peu le secteur informel, les sources de l'enregistrement ne parvenant pas à couvrir toutes les unités employant plus de 10 travailleurs. A l'autre extrême, dans les pays qui bénéficient de systèmes statistiques relativement sophistiqués (Amérique Latine, Asie), la mesure du secteur informel est devenue régulière par l'inclusion de questions spécifiques à ce secteur dans les enquêtes annuelles ou trimestrielles sur la population active. Le critère de la taille est alors privilégié, les travailleurs dépendants n'étant généralement pas en mesure de préciser le statut juridique ou le type de comptabilité de l'entreprise dans laquelle ils travaillent. Ici encore, il peut donc y avoir une légère surestimation du secteur informel. Il est dès lors clair que ce sont les enquêtes spécifiques sur le secteur informel qui, seules, peuvent fournir les évaluations les plus sûres d'un secteur dont elles relèvent les caractéristiques et les critères de définition: ces enquêtes sont dites « mixtes » car elles consistent à articuler sur une enquête de ménages (de popu-

lation active, ou encore sur les revenus et les dépenses, ou sur les conditions de vie) une enquête d'établissement ou d'entreprise, administrée dans une seconde étape auprès de tous les travailleurs à compte propre, qu'ils soient indépendants ou employeurs, identifiés parmi les membres des ménages-échantillon. Ainsi non seulement les critères de définition du secteur informel peuvent-ils être relevés avec précision, mais encore tous les modes d'exercice des activités du secteur informel sont-ils couverts (petits établissements, travail à domicile, activités de rues, pluri-activité). Ces enquêtes sont devenues de plus en plus nombreuses depuis 1993, mais peu d'entre elles ont pu atteindre une couverture nationale. Leurs résultats sont venus s'ajouter et compléter les estimations déjà disponibles à partir des autres sources ou méthodes.

Ces méthodes directes ou indirectes permettent aujourd'hui de connaître avec une relative précision et pour diverses périodes, l'emploi dans le secteur informel dans un nombre important de pays dans les diverses régions du monde en

Tableau 1: Population active, chômage et emploi informel 1980-90

	Taux de croissance annuel		Taux de chômage urbain ou national* Années 90	Taux d'emploi dans le secteur informel (3)	
	PNB/cap 1980-93	Population active 1980-95		Années 1980	Années 1990
Afrique du Nord	1,0	3,0	15,8(1)	38,8(1)	43,4(1)
Algérie	-0,8	3,8	20,5*	21,4	25,4
Maroc	1,2	2,6	12,0*	56,9	
Tunisie	1,2	2,8	16,8*	36,0	39,3
Egypte	2,8	2,5	14,0*	58,7	65,3
Afrique sub-saharienne	-1,4	2,5	16,0(1) (4)	66,5(1)	73,7(1)(4)
Bénin	-0,4	2,7	10,1	86,0	92,8
Burkina Faso	0,8	2,0		70,0	77,0
Tchad	3,2	2,3			74,2
Guinée	-	2,2	12,3	64,4	71,9
Kenya	0,3	3,3	16,2		61,4
Mali	-1,0	2,4	9,9	63,1	78,6
Mauritanie	-0,8	2,2	31,6	69,4	75,3
Mozambique	-1,5	1,6			73,5
Niger	-4,1	3,0		62,9	
Sénégal	-0,1	2,7		76,0	
Afrique du Sud	-0,2	2,6	29,3		18,9
Zaire	-	2,9		59,6	
Zambie	-	3,0			58,3
Amérique Latine (2)	-0,4		8,1(1)	52,3(1)	56,9(1)
Argentine	-0,5	1,6	18,8	47,5	53,3
Bolivie	-0,7	2,6	3,6	56,9	63,6
Brazil	0,3	2,6	4,6	52,0	57,6
Colombie	1,5	3,5	9,0	55,2	55,5
Equateur	1,5	3,4	6,9	51,2	53,5
Mexique	-0,5	3,2	6,3	55,5	59,4
Paraguay	-0,7	2,9	5,6	61,4	65,5
Vénézuéla	-0,7	3,3	10,3	38,8	46,9
Asie				53,0	62,6
Inde	3,0	1,9		76,2	88,2
Indonésie	6,8	2,8		39,2	64,6
Pakistan	3,1	3,1	6,1	39,0	64,6
Philippines	-0,6	2,7			51,4
Thaïlande	6,3	2,2	0,4	57,4	51,4
Iran	-0,2	3,3			43,5

Sources: Charmes J, (1998): Informal sector, Poverty and Gender. A Review of Empirical Evidence, Background paper for the World Development Report 2001, World Bank.
Notes: (1) Moyennes arithmétiques non pondérées. (2) Estimations de l'emploi informel pour 1990 and 1995. (3) En proportion de l'emploi non agricole. (4) Sans l'Afrique du Sud.

Tableau 2: Le secteur informel en proportion de l'emploi total, de l'emploi non agricole, et du PIB total et non agricole de divers pays en développement

Pays (années)	% emploi non agricole	% PIB non agricole	% emploi total	% PIB total
Tunisie (1995)	48,7	22,9	37,8	20,3
Maroc (1986)		30,7		24,9
Bénin (1993)	92,8	42,7	41,0	27,3
Burkina Faso (1992)	77,0	36,2	8,6	24,5
Tchad (1993)	74,2	44,7	11,5	31,0
Ghana (1988)		58,3		31,4
Mali (1989)	78,6	41,7	13,3	23,0
Mauritanie (1989)	75,3	14,4		10,2
Mozambique (1994)	73,5	44,8	7,6	38,9
Niger (1995)		58,5	27,2	37,6
Sénégal (1991)	76,0	40,9		33,0
Tanzanie (1991)		43,1	19,6	21,5
Afrique sub-saharienne*	78,2	42,5	18,4	27,8
Afrique du Sud (1995)	18,9	7,2	16,6	6,9
Corée (1995)		16,9		15,9
Inde (1990-91)	88,2	48,1	34,4	32,4
Philippines (1995)		65,1		28,2

* Moyennes arithmétiques non pondérées (sans l'Afrique du Sud).

Sources: Compilations personnelles de l'auteur sur la base des données nationales. Publié dans "Proceedings of the experts' meeting on Household Satellite Accounts, Octobre 1997: Handbook of National Accounting, Household Accounting: Experiences in the Use of Concepts and their Compilation, Vol. 1: Household Sector Accounts, United Nations Statistics Division, New York, 1998. Et dans Charmes J. (1998): Informal sector, Poverty and Gender. A Review of Empirical Evidence, Background paper for the World Development Report 2001, World bank.

développement (tableau 1 ci-après) et sa tendance générale contractuelle: l'emploi dans le secteur informel en proportion de la population active non agricole tend en effet à augmenter durant la phase descendante ou de ralentissement du cycle économique (cas général) et à diminuer en phase ascendante (cas des nouveaux pays industriels, Thaïlande par exemple). Le secteur informel en est venu ainsi à représenter près des 3/4 de la population active non agricole en Afrique sub-saharienne, contre plus des 2/3 une dizaine d'années auparavant. En Amérique Latine, il représente plus de la moitié de l'emploi non agricole, et en Asie près des 2/3. Les mêmes méthodes, directes et indirectes, sont utilisées pour la mesure de la production et des revenus du secteur informel. Cependant la comparaison de la valeur ajoutée dans les comptes de branche des Comptes Nationaux avec la valeur ajoutée dans les entreprises enregistrées ne fournit, au contraire des comparaisons d'emploi, qu'une estimation des hypothèses - le plus souvent faibles - utilisées par le comptable national pour tenter de mesurer la contribution de ce secteur au PIB. Ces hypothèses, inspirées des théories économiques de l'exode rural et du sous emploi sont sérieusement remises en question par les résultats des enquêtes directes qui, en adaptant les questions à la réalité des sit-

uations observées, débouchent sur des niveaux de revenus nettement plus élevés que ceux spontanément déclarés par les intéressés. Même les salaires se révèlent proches du salaire minimum légal.

Ces adaptations ont porté essentiellement sur le raccourcissement de la période de référence pour la collecte des données (le jour, la semaine ou le mois et non l'année), et la mesure des variations saisonnières, extrêmement importantes dans le secteur informel. Surtout le relevé des coefficients techniques de production sur la base desquels les opérateurs du secteur informel fixent leurs prix (combien de pains fabrique-t-on avec un sac de farine? combien de paires de chaussures découpe-t-on dans une peau? en combien de jours le stock de telle marchandise est-il épuisé et doit-il être renouvelé?) et qui sont mieux connus d'eux puisqu'ils leur permettent de déterminer leurs bénéfices, débouchent sur des estimations de production et de revenus plus vraisemblables que ne le sont des résultats annuels qui sont d'autant plus inadaptés que ces opérateurs échappent souvent au paiement de l'impôt calculé sur l'année. Rien de bien surprenant, dans ces conditions, à ce que les réponses directes aux questions sur les revenus soient sous-estimées de moitié par rapport au niveau réel. Encore fallait-il abandonner le paradigme du secteur informel comme synonyme de sous

emploi pour parvenir à de tels résultats.

La mesure de la contribution du secteur informel au PIB suit avec un temps de retard les progrès faits dans la mesure de sa part dans la population active et du niveau des revenus qu'il génère, parce que le Système de Comptabilité Nationale vient d'être récemment révisé (1993) pour tenir compte notamment de ces évolutions, et qu'il faut attendre plusieurs années avant qu'une nouvelle année de base de calcul des comptes soit mise en place. Les résultats présentés au tableau 2 sont donc encore très sous-estimés par rapport à la réalité. Ils n'en donnent pas moins une idée plus concrète de l'importance d'un secteur dont on se rend compte et dont on est de plus en plus conscient qu'il est loin d'être négligeable, et qu'il ne doit pas être négligé, faisant vivre une part de plus en plus grande de la population. En Afrique sub-saharienne où les estimations sont les plus nombreuses, parce que précisément la contribution du secteur moderne est très exiguë, le secteur informel représente ainsi plus du quart du PIB et plus des 2/5 du PIB non agricole. Le fait que 3/4 de la population active non agricole ne génère qu'un quart du PIB, reste encore une sous-estimation drastique qui devrait être corrigée dans les prochaines années. Il reste encore beaucoup à faire pour corriger les sources de sous-estimation. Les efforts récents portent essentiellement sur la mesure des activités féminines. Le travail des femmes est encore trop souvent invisible, car leurs activités ne sont pas reconnues ou sont difficiles à mesurer, n'étant pas toujours faciles à différencier des activités domestiques. Les enquêtes sur l'emploi du temps en cours de réalisation dans plusieurs pays vont contribuer à sortir ces activités féminines de l'ombre où elles étaient maintenues et de nouveaux et prochains progrès dans la mesure du secteur informel sont encore à attendre.

* professeur au Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le développement Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines

Adresse postale

Le Courrier ACP-UE
Commission européenne
200 rue de la Loi
1049 Bruxelles
Belgique

**Adresse des bureaux du Courrier
(visiteurs)**

12 rue de Genève
Evere - 1140 Bruxelles
Belgique

Editeur

Philip Lowe

Directeur de la publication

Mark Leysen

Rédacteur en chef/Designer

Sylvia Howe

Rédacteur adjoint

Dorothy Morrissey

Journalistes

Thibault Gregoire
Kenneth Karl
Aya Kasasa
Dorothy Morrissey
Caroline Ofoegbu

Production

Anne Steger

Secrétariat

Fax : +32 2 299 3002

Circulation

Margriet Mahy-van der Werf
Tél : + 32 2 299 3012
Fax : + 32 2 299 2525

Web Page

[http://europa.eu.int/comm/
development/publicat/courier/
index_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/development/publicat/courier/index_fr.htm)
e-mail
development@cec.eu.int

Page de couverture

Jamaïque

Vente de « gnips » sur Hope Road
(Kingston)

Photo: Le Courrier

rencontre

2 Thierry Michel, réalisation de "Mobutu, roi du Zaïre"

acp

5 Partir de la base
8 Assemblée paritaire ACP-UE aux Bahamas (octobre 1999)
12 La globalisation en point de mire
14 Les Bahamas et l'environnement
18 Entretien avec Carl Bethel, ministre du Développement économique des Bahamas

europe

20 Ireland Aid à contre-courant

commentaire

24 Les droits de l'homme et la coopération internationale

voies et moyens

26 Population - Six milliards d'individus sous l'arbre à palabres

reportage

29 **Jamaïque**

● Profil ● Un pays d'eau et de bois ● Interviews: P.J. Patterson, Premier ministre; Edward Seaga, leader de l'opposition; Bruce Golding, président du National Democratic Movement ● Coopération à la loupe ● Football ● Peter Tosh ● Tourisme

dossier

53 **Le secteur informel**

développement en marche

79 Les graines de l'espoir
82 Cato Manor - un nouveau démarrage pour les Sud-Africains
86 Haiti - l'eau des collines
89 Rwanda, lieu de mémoire et de réflexion

cta bulletin

93

cdi partenariat

96

les deux derniers mois

106

à l'agenda

110 Conférences, séminaires, ateliers...

livres

111

Les pages bleues ne paraîtront plus dans Le Courrier.
Elles peuvent désormais être consultées sur le site Internet de la DG - Développement
(<http://europa.eu.int/comm/development>) où elles sont régulièrement mises à jour.
Le lecteur qui n'aurait pas accès au réseau Internet peut s'informer auprès de la délégation UE la plus proche.

Publié en anglais et en français.
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Reproduction autorisée sous réserve de l'indication de la source (Le Courrier)

1 0 JAN. 2000

